

Envoi par courrier et par courriel

Québec, le 21 mars 2011

Monsieur Guy Bédard
Ministère des Transports
Direction Montérégie, secteur Est
201, place Charles-Lemoyne, 5^e étage
Longueuil (Québec)
J4K 2T5

**Objet : Programme de stabilisation des berges de la rivière Richelieu
Questions complémentaires du 21 mars 2011**

Monsieur,

À la suite de la deuxième partie de l'audience publique tenue le 14 mars dernier sur l'objet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes :

- A. Pourquoi ce projet de stabilisation des berges de la rivière Richelieu s'arrête-t-il à Saint-Ours au nord et à Saint-Basile-le-Grand au sud ?
- B. Existe-t-il, à l'extérieur de la zone d'étude, d'autres emplacements où l'érosion des berges de la rivière Richelieu est susceptible de menacer la stabilité des routes 133 ou 223 ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Rita LeBlanc
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission